



Section FRANCE

BULLETIN ARASITA FRANCE
N° 41 - février 2021

Cher(e)s ami(e)s,

1 - le mot de la Présidente

Nous venons de tourner la page de « l'annus horribilis » 2020, si désastreuse, avec son cortège d'énormes problèmes et d'empêchements de vivre une vie normale, mais nous l'espérons, sans atteinte pour vous ni vos proches par ce méchant virus Covid.

Mes amis du Conseil d'Administration et moi formons des vœux pour que l'année 2021 soit plus clémente sur tous les plans, avec, qui sait ? la disparition de la pandémie, et pour que cette nouvelle année vous apporte beaucoup de satisfactions.

L'année 2020 aura été également une année noire pour notre Association, puisque la situation sanitaire nous a empêchés de tenir les réunions habituelles qui nous donnent le grand plaisir de nous retrouver.

Le contenu du présent bulletin, de ce fait plus succinct que d'habitude, sera donc malheureusement, consacré principalement à la nécrologie des amis que nous avons perdus.

2 - Réunions de sections et cérémonie d'hommage à Monsieur Lalanne

Comme indiqué ci-dessus aucune réunion de section n'a pu être organisée en 2020.

La réunion Sud Est préparée par Patrick Scetbon pour le 6 juin, et reportée au 5 septembre a du finalement être annulée.

Nous n'avons pas pu tenir non plus la cérémonie d'hommage qui avait été prévue pour Monsieur Lalanne, qui s'est trouvée de ce fait également reportée.

Pour 2021, à la date de rédaction de ce bulletin, n'ayant aucune visibilité sur l'évolution de la situation sanitaire, il serait très prématuré de faire des prévisions d'organisation de réunions.

A priori nous pensons que, au mieux, ces réunions pourront se tenir cet automne, et bien évidemment vous en serez tenus dument informés dès que ces réunions seront lancées.

3 - Cotisations Arasita France 2021

Pour compenser l'absence de réunions en 2020, le Conseil d'Administration a pris la décision d'une année blanche pour les cotisations 2021 qui ne devront donc pas être acquittées.

Toutefois, nous souhaitons que ceux qui ne seraient pas à jour de leur cotisation 2020 veuillent bien régulariser leur situation.

Toutes les informations concernant les modalités de paiement des cotisations et participations figurent en fin de bulletin.

4- 28^{ème} Assemblée Générale Avril 2020

La 28^{ème} Assemblée générale de la Section Arasita France a été organisée en avril 2020 en mode électronique. Les 4 résolutions soumises au vote ont été approuvées à l'unanimité des votants.

Elles ont donné quitus de sa gestion au Conseil d'Administration, validé l'entrée au Conseil de Jacques Levasseur, les nominations de Jacques Levasseur et Jean Denis aux postes de trésorier et trésorier adjoint, ainsi que les habilitations de Jacques Levasseur, Jean Denis et Andrée Haubert à effectuer des opérations sur le compte bancaire de l'Association.

Vous trouverez en annexe 1 le procès-verbal de cette Assemblée.

5 - Ils nous ont quittés

C'est avec une grande tristesse que nous vous avons appris les décès de 4 de nos membres, dont les disparitions nous ont beaucoup touchés.

Tous les quatre ont joué à titres divers un rôle important ou éminent à la Sita.

Sur le site de Wikisita vous pouvez consulter des hommages qui leur ont été rendus et visualiser des photos, en particulier une belle photo de Monsieur Lalanne avec Léon Bonnet.

A tout seigneur tout honneur, nous commençons cette nécrologie par le plus éminent d'entre eux, Monsieur Claude LALANNE

- Claude LALANNE est décédé le 18 mai 2020. Il était âgé de 92 ans.

Après une carrière à la Compagnie Air France, Monsieur Lalanne est entré à la SITA en 1976, au poste de Directeur Général de la Société, succédant dans ce poste au premier Directeur Général qui avait contribué à fonder la SITA, Monsieur Georges Monniot.

Dans sa carrière à Air France Claude Lalanne avait en particulier occupé les fonctions de Directeur de l'Informatique, puis de Directeur Général Adjoint, Commercial. Dans cette fonction, il avait mené les négociations relatives aux droits d'atterrissage du Concorde aux Etats-Unis. Il avait aussi représenté la Compagnie Air France au Conseil d'Administration de la SITA, et c'est cette instance qui avait décidé de sa nomination au poste de Directeur Général SITA.

A la SITA, son rôle a été exceptionnel et déterminant, ainsi qu'en attestent ses réalisations pour le développement de la Société sur tous les plans, tant à l'international que pour les services nouveaux pour les compagnies Aériennes et hors du cadre des compagnies, et aussi avec la création de filiales comme Equant. Ces réalisations seront développées dans un message spécial d'hommage à paraître.

A titre personnel, j'ai eu le privilège de bénéficier de sa confiance d'abord dans mes fonctions à la Sita, et par la suite en ma qualité de Présidente de l'Arasita. Cela a été aussi le cas pour Jacques Blet avec lequel il a contribué à créer et à développer l'Association de Anciens et Retraites de la Sita.

Notre Association lui est extrêmement redevable sur beaucoup de plans ; après son aide à sa création, de son soutien financier par l'attribution de généreuses subventions de fonctionnement, et aussi de sa participation très fidèle, autant qu'il l'a pu, aux différentes réunions organisées, témoignage de son intérêt pour les anciens de la Société.

Lors de ces réunions il s'est révélé un personnage totalement différent de l'image qu'il pouvait avoir eue professionnellement à la Sita, très amical et particulièrement chaleureux. De tout cela nous lui garderons toujours une très grande reconnaissance, et il restera dans notre souvenir.

Les obsèques de Monsieur Lalanne ont été célébrées à Cannes dans une très stricte intimité, du fait à la fois des restrictions sanitaires, et des limitations de franchissement de frontières à partir de l'Australie pour les membres de sa famille.

Il avait été prévu une cérémonie d'hommage avec la famille qui n'a toujours pas pu avoir lieu en raison de la poursuite mondiale de la pandémie. Lorsque sa date pourra être fixée vous en serez tenus informés.

- Léon BONNET

Léon Bonnet est décédé le 4 avril 2020. Il aurait eu 80 ans le 27 avril 2020. Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en raison des restrictions sanitaires.

Notre ami Léon a été incontestablement un personnage au sein de la Sita France tout au long de son parcours professionnel.

Ses exceptionnelles qualités relationnelles et humaines, sa gaité permanente, son humour, le faisaient apprécier par tous. Il sera beaucoup regretté.

Dans sa carrière Sita il a aussi démontré des grandes qualités professionnelles qui l'ont fait progresser. Il était entré à la Sita Région France, au Centre de Paris, le 1er mars 1961 comme opérateur télétypiste, puis est nommé chef de brigade.

Après l'automatisation du Centre de Paris, transféré à Neuilly en 1968, il est affecté au Service Informatique de Gestion, comme opérateur sur l'ordinateur IBM 360/20 pour la facturation, la comptabilité et la paie.

Nommé ensuite assistant administratif à la Direction administrative et financière, il a terminé sa carrière à Sophia Antipolis jusqu'à son départ en retraite le 30 avril 2000, au poste de responsable administratif du site de Sophia.

En sa qualité de délégué syndical, Léon a aussi participé très activement pendant toute sa carrière aux différentes réunions avec les instances représentatives du personnel : réunions syndicales de négociations diverses notamment pour les salaires, et aussi réunions du Comité d'Entreprise et des délégués du personnel.

- Jean de LADONCHAMPS

Jean de Ladonchamps est décédé le 30 juillet 2020 dans sa 85ème année. Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Ingénieur, diplômé de l'Ecole Polytechnique ainsi que de l'université Berkeley de Californie, Jean de Ladonchamps a commencé sa carrière au Génie Maritime dont il a terminé Ingénieur Général.

Il l'a poursuivie ensuite dans le civil comme Secrétaire Général et Directeur des Ressources Humaine de Framatome, avant de tenir différentes fonctions de conseil de haut niveau et de devenir partenaire de Tasa International.

C'est dans ce dernier emploi que ses compétences lui ont valu d'effectuer plusieurs recrutements pour le développement de la Sita, puis d'y être lui-même recruté le 1er novembre 1989 au poste de Directeur des Ressources Humaines, pour remplacer Jacques Blet appelé à d'autres fonctions.

Il a occupé cette fonction jusqu'à son départ en retraite le 1er avril 1996.

- Jacques RONDEAUX

Jacques Rondeaux est décédé à l'hôpital le jeudi 28 janvier 2021 des très graves conséquences d'une chute accidentelle. L'annonce de ce décès brutal a été pour tous un grand choc. Il était âgé de 79 ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Cannes dans la très stricte intimité.

Grâce à ses grandes qualités professionnelles et humaines, et à son charisme, Jacques Rondeaux a eu une carrière très importante à la Sita, en France d'abord et ensuite à l'international.

Il est entré à la Sita le 1er avril 1968 comme analyste programmeur, et a rapidement progressé d'abord comme chef programmeur, puis chef de groupe projet télécom, directeur adjoint département Ingénierie, et enfin directeur Corporate data processing. Dans cette dernière fonction il a chapeauté en particulier le service de Georgia Manin qui avait été chargée de la conception et de la mise en place du logiciel de gestion et de paie pour le Service du Personnel France dont j'étais responsable. Le service de Georgia comprenait notamment André Kauffmann et Léon Bonnet décédé l'an dernier, et dont la nécrologie figure également dans ce bulletin.

La carrière de Jacques Rondeaux s'est poursuivie ensuite à l'international.

D'abord à Londres de 1983 à 1994 en qualité de Directeur adjoint du Centre de Londres Data processing, puis de Directeur général des services DP.

Ensuite à Singapour de 1994 à 2000 en qualité de Directeur ITS Asie et puis en qualité de DR Asie.

Il a terminé sa carrière à Genève jusqu'à son départ en retraite le 31 mars 2002.

Après son retour en France, Jacques a rejoint il y a quelques années la section Arasita Sud Est.

Avec son épouse Yvette il a été un des fidèles des réunions de cette section, qu'il animait par sa gaité et sa camaraderie.

Son absence, après celle de Monsieur Lalanne et de Bernard Ruty, créera un grand vide. Il nous manquera beaucoup, comme il manquera à tous ceux qui l'on connu et apprécié.

6 - Envoi du courrier : consignes très importantes

Nous vous rappelons qu'afin d'éviter tout délai dans la réception du courrier, tout le courrier indistinctement devra être envoyé à Jacques Levasseur, trésorier Arasita, à son adresse. Il en fera le tri selon l'objet :

Monsieur Jacques Levasseur
45, Rue des Moines Saint Martin
94360 Bry-sur-Marne

La seule exception à cette règle concerne le courrier qui me serait adressé nominativement, envoyé à mon adresse, 15, rue du Sergent Bauchat 75012 Paris

7 - Modalités de paiement des cotisations et participations

Les paiements peuvent être effectués soit par virement bancaire sur le compte de l'Association à la banque CIC Lafayette (mode à privilégier afin d'éviter le transit des chèques par courrier et le retard dans leur encaissement) soit par chèque à l'ordre d'Arasita, envoyé au trésorier à son adresse ci-dessus.

Pour la formule plus simple du virement, nous vous demandons de préciser en même temps la date du virement par courriel adressé à arasita.france@orange.fr. avec copie au trésorier levasseur.jack@gmail.com

A cet effet nous reproduisons ci-après le RIB de l'Arasita :

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
30066	10201	20153801	74	EUR	CIC PARIS LA FAYETTE

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 3006 6102 0100 0201 5380 174	CMCIFRPP

8 - Rapport moral et financier exercice 2020

Vous trouverez joint au présent bulletin en annexe 2 le rapport moral et financier de l'exercice 2020.

9 - Annuaire ARASITA

Nous joignons également au présent bulletin l'annuaire des membres Arasita France au 1^{er} février 2021. Merci de nous aider à tenir ce document le plus à jour possible en nous signalant tout changement vous concernant, ou dont vous auriez connaissance, de préférence par courriel adressé à Laurence Malhomme lcmalhomme@orange.fr avec copie Arasita France arasita.france@orange.fr.

Merci aussi à tous ceux qui ont une adresse courriel ne figurant pas sur ce document de bien vouloir nous la communiquer, ce qui nous facilitera la diffusion des informations.

En effet, nous effectuons l'envoi des informations ainsi que des bulletins par voie électronique à tous ceux pour lesquels nous disposons d'une adresse courriel. Les envois papier par voie postale effectués par nos soins sont limités à ceux ne disposant pas d'une adresse courriel.

Avec l'espoir de pouvoir organiser cette année nos réunions habituelles et d'y retrouver beaucoup d'entre vous, nous vous adressons toutes nos amitiés.

Andrée HAUBERT

ANNEXE I

PROCES VERBAL DE LA 29^{ème} ASSEMBLEE GENERALE – AVRIL 2020 DE LA SECTION ARASITA France

Cette Assemblée générale des membres de la Section Arasita France a été organisée en mode électronique. Les votants ont représenté 58,52% des membres inscrits appelés à voter par courrier électronique. Les 4 résolutions qui suivent, soumises au vote, ont été approuvées à l'unanimité et sont donc adoptées.

Résolution 1 : Quitus de Gestion aux membres du Conseil d'Administration

Après avoir pris connaissance du rapport moral et financier joint au bulletin France N° 40 de février 2020, l'Assemblée Générale approuve les actions entreprises et les comptes qui lui ont été présentés. Quitus est donc donné aux membres du Conseil d'Administration.

Résolution 2 : Nomination d'un nouveau membre au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale approuve l'entrée de Jacques Levasseur au Conseil d'Administration en qualité de membre administrateur

Résolution 3 : Nominations aux postes de trésorier et de trésorier adjoint

L'Assemblée Générale approuve la nomination de Jacques Levasseur au poste de trésorier en remplacement de Jean Denis et celle de Jean Denis au poste de trésorier adjoint qui était resté vacant

Résolution 4 : Personnes habilitées à effectuer des opérations sur le compte bancaire de l'Association

L'Assemblée Générale décide que les membres du Conseil d'Administration habilités à effectuer des opérations sur le compte bancaire de l'Association, actuellement au Crédit Industriel et Commercial, et qui, à ce titre, détiennent la signature sur ce compte, sont :

- Madame Andrée Haubert Présidente de la Section France Arasita
- Monsieur Jacques Levasseur Trésorier de la section
- Monsieur Jean Denis Trésorier adjoint de la section

Date d'effet

Les décisions de l'Assemblée ont pris effet juridiquement le 7 avril 2020, date de clôture du vote, avec effet rétroactif aux dates effectives de prises de fonctions, en application des décisions prises par le Conseil d'Administration qui sont donc validées par l'Assemblée.

En foi de quoi le présent procès verbal est établi pour servir et valoir à ce que de besoin.

Fait à Paris le 15 avril 2020

Andrée HAUBERT
Présidente de la Section France Arasita

ANNEXE II
RAPPORT MORAL ET FINANCIER EXERCICE 2020

I / RAPPORT MORAL

A) Composition du Conseil d'Administration et fonctionnement

Après les changements intervenus en 2019, en 2020 la composition et l'organisation du Conseil d'Administration sont restés inchangés.

La dispersion géographique des membres ainsi que les restrictions sanitaires n'ont pas permis la tenue de réunions plénières ou de bureau. Toutes les décisions ont été prises par échanges de mails.

B) Activités

Ainsi qu'indiqué dans le bulletin, en l'absence de réunions, les activités du Conseil d'Administration ont été réduites. Elles ont comporté :

- L'édition du bulletin No 40 de février 2020 accompagné de la liste des membres mise à jour
- L'envoi de mails généraux d'informations, surtout malheureusement pour des décès
- L'organisation de la 29^{ème} Assemblée Générale d'avril 2020 en mode électronique

II / RAPPORT FINANCIER

En 2020, les produits de l'Association ont excédé les charges de 162.56 euros. La trésorerie de fin d'exercice qui s'élève à 2947.02 euros est jugée suffisante pour permettre l'organisation des réunions envisagées, d'où la décision prise d'année blanche pour les cotisations 2021.

ARASITA France		
Comptes de l'exercice 2020		
Produits		453,77
	Cotisations	450,00
	Intérêts perçus	3,77
Charges		241,21
	Frais de banque	49,71
	Frais généraux	191,50
Résultat		212,56
	Produits à encaisser	50,00
	Flux de trésorerie	162,56
Trésorerie de début d'exercice		2784,46
	Livret A	725,71
	Compte courant	2058,75
Trésorerie au 31.12.2020		2947,02
	Livret A	729,48
	Compte courant	2217,54

ANNEXE III

Photo souvenir de Monsieur Lalanne à la réunion Sud Est de 2017

